

Littératie informationnelle : outil d'une nouvelle culture d'enseignement des langues étrangères



Gabriela Meinardi

Université Pédagogique de Cracovie, Pologne
biblrom@up.krakow.pl

Reçu le 13-01-2014/ Évalué le 22-02-2014 /Accepté le 19-09-2014

Résumé

L'article se propose de retrouver et de mettre en évidence les éléments du concept de *littératie informationnelle* présents dans la nouvelle culture d'enseignement des langues étrangères.

Ils sont présentés sur un vaste fond historique et dans le contexte des directives européennes. L'auteur insiste sur le rôle des technologies informationnelles modernes qui sont un outil offrant de nouvelles possibilités de préparation linguistique des élèves à fonctionner dans une société du savoir. A la fin sont analysés les nouveaux défis qui se posent devant la didactique des langues étrangères.

Mots-clés : littératie informationnelle, base de programme, enseignement des langues, nouvelles technologies informationnelles (TIC)

Information literacy in a modern method of teaching foreign languages

Abstract

The main subject and aim of the article is to find traces and reveal the function of *information literacy* in a modern method of teaching foreign languages. The introductory part contains general information concerning sources of *information literacy* idea and points out how appropriate it is include it info education programs at all levels of schooling. The fundamental issue is his new goals of language education in Poland in the European context. The role of new information technologies as tool enabling the linguistic preparation of students for the knowledge society, develops the subject. As the summary, new challenges for the teaching languages are presented.

Keywords: information literacy, core curriculum, language teaching, new information technologie

*“Ce qu’il y a de mieux en dehors de savoir quelque chose,
c’est de savoir où le trouver”*

Samuel Johnson

Ces mots de l’écrivain et le lexicographe anglais, vivant au XVIII^e siècle, n’ont rien perdu de leur pertinence, et l’aptitude à traiter l’information de manière compétente est devenue une nécessité vitale dans la société moderne affectée par des transformations et des changements incessants. Chacun de nous est confronté chaque jour à une affluence grandissante de nouvelles informations et risque de se faire écraser par cette masse confuse. Cette aptitude, définie comme compétence informationnelle, ouvre aujourd’hui l’accès au savoir, permettant en même temps d’élargir des compétences déjà acquises.

Elle est devenue l’un des principaux outils pour faire face aux problèmes de la vie quotidienne dans tous les domaines ayant recours aux nouvelles technologies de l’information et de la communication, y compris l’apprentissage des langues étrangères. En effet, si l’on tient compte du concept de formation permanente, qui dure toute la vie, on comprendra la place de choix qu’occupent dans cette formation les compétences informationnelles.

1. Les sources du concept de littératie informationnelle

Les compétences nécessaires pour trouver des informations, les évaluer et en faire le meilleur usage sont appelées littératie informationnelle (désignée ci-après LI). Ce terme est fondé sur la conviction que l’aptitude à rechercher, à interpréter et à utiliser l’information est aussi importante dans le monde d’aujourd’hui que l’était l’aptitude à lire et écrire à l’ère industrielle.

Le terme même a été créé en 1989 et adopté par l’Association Américaine des Bibliothécaires (American Library Association), mais l’idée d’une formation à l’utilisation de l’information est apparue dans les années 70 du XX^e siècle dans le milieu des bibliothécaires et archivistes britanniques et américains, confrontés à une augmentation massive de ressources d’information bibliothécaire (catalogues, bases de données, presse, livres électroniques). Malheureusement, l’informatisation onéreuse des bibliothèques et le manque de personnel qualifié ont retardé les initiatives sérieuses dans ce domaine, qui n’ont donc commencé que dans les années 90. La généralisation d’Internet et des nouvelles technologies de l’information et de la communication (TIC) a privé les bibliothèques de leur fonction traditionnelle : celle de fournisseur principal de l’information. Il en résulte que l’accès des usagers à une information qualifiée est de plus en plus difficile. En même temps, les modèles de formation d’usagers utilisés

jusque-là (initiation générale à la recherche en bibliothèque) ne correspondaient plus aux nouveaux besoins de la société. Il lui fallait un nouveau modèle d'éducation informationnelle : la littératie informationnelle (*Information Literacy*), considérée comme une forme supérieure d'apprentissage, grâce à laquelle les usagers de l'information acquièrent des compétences pour apprendre, gérer le savoir, chercher et exploiter l'information et transmettre ces compétences aux autres. (Kurkowska, 2012 : 87)

A l'origine de la demande actuelle en littératie informationnelle il y a donc plusieurs processus: la révolution informationnelle et communicationnelle, une augmentation rapide de l'information accessible, la compétitivité croissante de l'économie de marché et les besoins de la société moderne de l'information.

2. La littératie informationnelle dans l'éducation scolaire

La société du savoir a non seulement besoin d'hommes capables de créer un nouveau savoir, mais aussi d'en faire le bon usage. Ces hommes doivent y être préparés dès le premier degré d'éducation, à l'école primaire. Selon Ewa Jadwiga Kurkowska :

un professionnel travaillant dans la recherche, l'interprétation et la transformation de l'information, sera parmi les spécialistes les plus importants de la société du savoir qui est en train de se construire. (Ibid. : 87)

Dans la société du savoir, où l'information est omniprésente et sans cesse transformée, une bonne préparation de ses usagers est indispensable. C'est un grand défi pour les systèmes éducatifs, car l'école est le premier échelon préparant les jeunes à fonctionner dans un monde en mutation. Selon Ewa Kurkowska, l'acquisition de certaines compétences informationnelles à l'école décidera du succès des élèves dans leur future carrière professionnelle. Il s'agit non seulement de leur faire acquérir les compétences de base concernant la recherche de l'information, mais aussi de leur apprendre à porter un regard critique sur celle-ci et à créer un nouveau savoir à partir de l'information sélectionnée. Dans la société moderne, les écoles sont censées former la créativité selon le concept d'apprentissage actif. Ce qui semble également très important, c'est la diversification du système éducatif : il faut assurer aux élèves une certaine liberté du choix des contenus, des méthodes et des outils, en privilégiant ceux qui leur conviennent le mieux. Dans ce contexte, la responsabilité de l'enseignant est très importante, car c'est à lui d'organiser les conditions d'apprentissage pour inciter les élèves à chercher ensemble des réponses aux questions qui les tourmentent, à exploiter leurs connaissances et à trouver eux-mêmes des vérités, des règles et des conclusions, plutôt que de recevoir passivement des informations. Les élèves ne font plus l'objet du processus éducatif ; ils en deviennent le sujet.

Plusieurs institutions s'intéressent aux questions de l'apprentissage à compétence

informationnelle. La première à élaborer les standards de LI au niveau de l'éducation scolaire a été l'Association Américaine des Bibliothécaires Scolaires (American Association of School Librarians, AASL), qui a conçu un document-cadre constitué de 9 standards et de 29 descriptifs et regroupant les compétences en 3 catégories :

Compétences informationnelles : la capacité de l'élève à savoir chercher et trouver l'information dont il a besoin, à savoir l'évaluer de façon critique et compétente, puis à savoir l'utiliser de façon exacte et créative,

Apprentissage individuel : la capacité de l'élève à faire usage de l'information, à trouver les informations liées à ses propres intérêts et passions, à apprécier la littérature et à générer de l'innovation,

Responsabilité sociale : la capacité de l'élève en tant que membre de la communauté scolaire et de la société à faire usage de l'information, à apprécier son importance dans une société démocratique et à avoir un comportement éthique face à l'information et aux technologies informationnelles, à participer efficacement dans la production de nouvelles informations. (Derfert-Wolf : on-line)

La formation aux compétences informationnelles a engendré la nécessité d'inclure les concepts de LI dans les programmes scolaires à partir du primaire, pour en faire un élément important de la formation continue. Le modèle idéal implique que cette formation soit établie sur les critères formels clairement formulés d'une politique ministérielle et qu'elle soit définie dans les missions des écoles.

En Pologne, un nouveau *Programme de base de formation générale*, conçu par le Ministère de l'Education nationale (Décret de 23.12.2008), qui est entré en vigueur le premier septembre 2009 a fait disparaître des programmes scolaires à tous les niveaux (primaire, collège, secondaire) les pistes éducatives, dont la piste « formation à la lecture et aux médias », confiée jusque-là aux enseignants - bibliothécaires. Les éléments de formation informationnelle contenus dans la piste liquidée ont été incorporés dans l'enseignement de quelques matières, principalement celui du polonais et dans les cours facultatifs ; au niveau du collège et dans le secondaire ces éléments ont également été intégrés dans l'enseignement des langues étrangères.

3. Les objectifs de formation linguistique en Pologne dans un contexte européen

La formation linguistique en Pologne est conforme aux recommandations européennes et basée sur le document élaboré par le Conseil de l'Europe dont le nom anglais est *Common European Framework of Reference of Languages : learning, teaching, assessment* (Cadre européen commun de référence pour les langues, dénommé ci-après CECL), publié en 2001. Ce document offre en effet à tous les pays membres une

base commune pour la conception de programmes, de recommandations, d'examens, de manuels, etc. Le cadre introduit une nouveauté importante : il définit les niveaux de compétence langagière, ce qui permet d'évaluer les progressions réalisées dans la maîtrise d'une langue, à chaque étape de l'apprentissage et durant toute la vie. Grâce aux descripteurs objectifs de compétences qu'il présente pour chaque niveau, il est plus facile de comparer et de mener à bien une reconnaissance réciproque des qualifications langagières acquises dans le cadre des différents systèmes éducatifs, ce qui est d'une importance capitale pour la mobilité des habitants de l'Europe unie.

Dans cet espace d'enseignement, le document insiste sur l'importance des facteurs suivants :

- Addition aux quatre compétences langagières de base relevant de la réception et de la production (compréhension de l'oral, lecture, expression orale, production écrite) de deux autres activités communicatives : interactive (initier, soutenir et terminer la conversation, prendre et rendre la parole) et de médiation (traduction/interprétariat, transformation de texte),
- Développement de compétences dites partielles (aptitude à communiquer et fluidité de l'énoncé),
- Un meilleur choix de sujets pour l'apprentissage des langues, adaptés aux intérêts et immergés dans la vie des apprenants,
- Diversification des programmes d'enseignement.

Dans l'espace d'apprentissage, les mots-clés sont : apprendre à apprendre et respecter les traits individuels de l'apprenant. Cette tâche incombe désormais à l'enseignant. Il doit non seulement décider de tout ce qui est en rapport avec le matériel et les méthodes didactiques, mais aussi veiller au processus même d'apprentissage dont dépend le succès ou l'échec final. La dynamique du marché du travail actuel dont l'une des conséquences est l'impossibilité de prévoir les futurs besoins en communication des élèves nous amène à reconnaître que le savoir acquis aujourd'hui peut s'avérer complètement inutile dans l'avenir. D'où la tendance à encourager le travail autonome de l'apprenant, présente dans les méthodes proposées par les auteurs de manuels de langues. Une aide didactique qui complète le manuel et accompagne l'acquisition de compétences langagières et (inter)culturelles en milieu scolaire et en dehors de l'école est *le portfolio européen des langues*, au moyen duquel l'apprenant documente ses activités en cours d'apprentissage (le profil linguistique de l'utilisateur, la biographie langagière, journal personnel dans lequel l'utilisateur fait le point sur ses expériences dans l'apprentissage de langues, formule des réflexions personnelles sur ses propres stratégies, besoins et objectifs d'apprentissage, le questionnaire et le dossier).

Dans l'espace d'évaluation, la nouveauté la plus importante est l'introduction de descripteurs de compétences pour chaque niveau (du A1 au C2). Cet outil permet d'éviter l'évaluation traditionnelle consistant à relever constamment les imperfections ou erreurs par rapport aux standards. A la place de cette approche démotivante on propose une approche positive, basée sur l'estimation de ce que l'apprenant a effectivement acquis.

Les références présentées ci-dessus ont fortement influencé les programmes polonais d'enseignement des langues à tous les échelons de l'éducation. Les experts estiment que, face aux innovations du Cadre commun de référence, les programmes polonais sont très modernes tant en ce qui concerne leur structure, la définition du contenu de l'apprentissage, les méthodes du travail, les techniques de contrôle et d'évaluation des résultats, que le positionnement de l'apprentissage de langues étrangères par rapport aux autres matières. (Komorowska, 2005 : 74-80).

L'un des objectifs du Programme de base de l'enseignement des langues étrangères établi en 2009 est de préparer les jeunes à savoir exploiter différentes sources d'information. Les enseignants ont dorénavant accès à ces sources pour transmettre aux élèves un savoir-faire concernant la recherche de l'information. Ils peuvent réaliser en classe des projets pour développer les intérêts et les besoins informationnels des élèves. Ces projets constituent une technique de travail préconisée par les nouveaux programmes d'enseignement de langues à toutes les étapes du parcours scolaire. En réalisant des tâches, plus compliquées et complexes que les devoirs traditionnels effectués en classe ou à la maison, engageant plus de temps, les élèves doivent chercher, trouver et sélectionner des informations sur le sujet choisi, afin de l'étudier en profondeur, de le décrire et de le transmettre aux autres. Chaque projet aboutit à un produit final. En classe de langue, ce produit peut prendre la forme d'un mini-spectacle, d'une exposition, d'un dossier, d'un reportage ou d'un dépliant. Cette technique, stimulant efficacement l'intérêt des élèves pour le sujet donné, permet en même temps de réaliser les objectifs de LI (acquisition, sélection et transformation de l'information).

L'apprentissage d'une langue nécessite une approche diversifiée en fonction du niveau d'éducation. Le programme prévoit que les élèves des classes I-III auront à leur disposition des dictionnaires illustrés, des livres et des dispositifs multimédia, favorisant leur capacité à rechercher et traiter l'information, adaptée au niveau d'apprentissage. Dans les classes IV-VI l'enseignement de la langue doit être relié au traitement des informations puisées dans les encyclopédies et les autres dispositifs de référence. Au collège et au lycée les exigences générales posées à la formation linguistique en matière de compétence informationnelle sont à peu près les mêmes que celles s'appliquant aux élèves du primaire. A chaque niveau de compétence, les apprenants sont censés savoir utiliser des sources d'information dans la langue qu'ils apprennent, en recourant

aussi aux technologies informationnelles et communicationnelles (les TIC). Ils doivent en outre réaliser systématiquement une auto-évaluation et utiliser des techniques de travail autonome sur la langue. Comme la formation au niveau du lycée a pour but de préparer les élèves à l'acquisition de certaines qualifications professionnelles, la nouvelle base laisse aux élèves le choix du niveau d'apprentissage (de base ou élargi) pour certaines matières, y compris les langues étrangères. Dans ce cas, le choix du niveau élargi permet une maîtrise approfondie de la langue et une meilleure auto-évaluation des compétences langagières (correction grammaticale et compétences communicationnelles). Comme le souligne Renata Piotrowska :

En classe de langue, les élèves (du lycée) ont les mêmes obligations en ce qui concerne la formation des aptitudes informationnelles que les élèves du primaire. Ils doivent notamment développer leur capacité à s'auto-évaluer et à appliquer les techniques du travail autonome sur la langue. Celles-ci impliquent la consultation de dictionnaires, et le recours aux informations diffusées par les médias, les encyclopédies, les modes d'emploi en langue étrangère, informations transmises également au moyen de technologies informationnelles et communicationnelles (les TIC). (Piotrowska, 2011 : 118)

La réalisation de l'objectif premier d'une didactique intégrée des langues qui consiste à développer une compétence communicationnelle globale (celle où toutes les expériences langagières de l'individu s'interpénètrent et se confondent), entraîne la nécessité d'une collaboration étroite et permanente entre didacticiens et enseignants de langues pour coordonner les buts, les contenus, les stratégies et les méthodes d'enseignement. Dans ce contexte, il est important d'intégrer les connaissances acquises lors de l'apprentissage d'une langue dans l'enseignement de la langue suivante (p. ex. le français, l'espagnol, l'italien - groupe de langues romanes).

4. Une nouvelle culture d'enseignement et d'apprentissage face aux nouvelles technologies informationnelles

Pour faire face aux exigences de la société du savoir, il faut tenir compte de l'ampleur et de la profondeur des changements qui sont survenus au cours des dernières années sous l'emprise des nouvelles technologies. L'école d'aujourd'hui doit apprendre à gérer de manière créative l'accès illimité à l'information. Ceci ne peut plus se faire au moyen d'un manuel. Une nouvelle culture d'enseignement et d'apprentissage nous oblige donc à recourir à d'autres modèles de comportement et nécessite une autre approche des nouvelles technologies. Selon Marzena Żylińska :

Le recours aux nouvelles technologies informationnelles en classe (non seulement celle de la langue) n'a pas pour but de techniciser le processus didactique, mais d'offrir une formation qui prépare les élèves à vivre dans un environnement technicisé. (Żylińska, 2007 : 8)

Internet et le numérique, en tant que nouvelles sources d'acquisition du savoir, engagent l'activité de l'élève plus que les sources traditionnelles. Il faut qu'il soit non seulement conscient de la nécessité de l'acquisition de l'information et qu'il connaisse les canaux de sa diffusion, mais il doit également posséder les compétences indispensables pour sélectionner et ordonner cette information. Toutes ces structures doivent être réunies et logiquement enchaînées pour générer le savoir. Les éléments de LI intégrés dans le programme d'enseignement sont là pour l'aider et l'accompagner dans cette tâche.

A l'heure actuelle, la langue de l'audiovisuel est devenue une langue universelle, transculturelle, du « village global » : celle du cinéma, de la télévision, de la publicité et des multimédia. Les nouvelles technologies imposent un mode visuel de perception, de pensée et d'expression de pensée. Il ne suffit plus de savoir chercher l'information ; il faut encore savoir la décoder et comprendre les informations « multimédiales » des sites web. Selon J. Kurkowska :

La mise à disposition aux apprenants et enseignants des informations sous différentes formes et par des voies différentes, influence et en même temps impose un changement de la méthodologie de l'enseignement. Se développe l'autonomie de l'apprenant qui peut à lui seul et à son gré profiter des ressources globales de l'information. Ce changement résulte aussi du développement des techniques d'apprentissage à distance grâce auxquelles un nombre croissant de personnes ont accès aux mêmes informations. (Kurkowska, 2012 : 65-66)

Les techniques numériques ont profondément transformé l'environnement du processus d'enseignement : le tableau noir se voit peu à peu remplacé par les vidéoprojecteurs, moniteurs, livres électroniques et tableaux interactifs (TBI). Ces outils introduisent une qualité toute nouvelle, requise par la nouvelle base de programme ministérielle. En effet, le tableau interactif habilement utilisé peut être un outil didactique très efficace, attractif et motivant. L'un de ses atouts majeurs est la facilité d'intégration du contenu multimédia, ce qui permet une utilisation didactique de documents complexes et en même temps proches des situations de communication authentiques. Un autre avantage du tableau interactif, c'est qu'il forme aux compétences langagières tout en développant les compétences informationnelles et médiatiques. Le travail avec cet outil est recommandé aux enseignants de langues par la nouvelle base de programme, répondant aux besoins d'une formation pluridimensionnelle qui vise à préparer les jeunes à vivre dans la société du savoir. Le recours à plusieurs canaux de perception augmente la concentration, influe favorablement sur l'appréhension des contenus, développe les compétences informationnelles et médiatiques des élèves. (Pieńkowska, 2012 : 119)

L'intégration des TIC dans le processus didactique s'expose cependant à des risques : les élèves sont bombardés d'informations qu'ils sont souvent incapables d'évaluer. Selon E. J. Kurkowska, pour savoir rechercher, analyser, évaluer et sélectionner/filtrer ces informations, une formation aux compétences informationnelles est indispensable. Ce n'est qu'à cette condition qu'Internet deviendra un véritable outil d'éducation, et les élèves apprendront à décoder et générer l'information. L'accès libre à l'information, observe E. Kurkowska, peut être une aide importante à l'éducation, mais un élève qui n'a pas reçu cette formation ne saura en profiter.

Dans ce contexte, la tâche principale de l'enseignant ne devrait plus être la seule transmission d'un savoir ; il lui faut aussi planifier le processus didactique de façon à permettre aux élèves de résoudre eux-mêmes leurs devoirs et problèmes au moyen d'outils de recherche de l'information. Pour pouvoir le faire efficacement, les problèmes et les devoirs doivent être choisis en fonction du niveau des élèves, ni trop difficiles ni trop ennuyeux. L'enseignant est aussi censé savoir initier les processus d'apprentissage en proposant des tâches intéressantes et en encourageant les élèves à utiliser les TIC.

5. La didactique des langues : les nouveaux défis

L'énorme potentiel des nouvelles technologies peut être très largement exploité à des fins didactiques ; il paraît cependant que c'est devant l'enseignement des langues que l'application des TIC ouvre des perspectives particulièrement prometteuses. La didactique des langues doit trouver une place de choix à l'ère du numérique dont l'avènement a fait accroître la demande en langues vivantes et en compétences inter-culturelles. En effet, pour bien fonctionner dans la société d'aujourd'hui on a toujours besoin de nouvelles compétences susceptibles d'être intégrées dans les programmes et objectifs éducatifs réalisés par l'école. Les nouveaux programmes doivent, comme le propose M. Żylińska :

être orientés vers la résolution des problèmes, favoriser un apprentissage en profondeur au lieu d'un apprentissage superficiel, permettre un enseignement intégré puisant dans toutes les matières, mettre en place des procédures d'examen orientées non seulement vers le produit, mais qui tiendraient compte des processus d'acquisition du savoir et seraient susceptibles de vérifier des compétences plus complexes, exigeant une compréhension en profondeur et une bonne coopération. (Żylińska, 2007 : 100)

L'apparition des TIC n'a pas pour autant changé l'objectif principal de l'enseignement des langues qu'est de former les aptitudes à communiquer avec d'autres personnes. En fait, tout apprentissage a toujours été et est toujours un phénomène social, surtout l'apprentissage d'une langue vivante qui nécessite l'interaction avec un autre locuteur.

Or, l'application des TIC en classe de langue élargit considérablement le cercle de ceux que nous pouvons contacter. Les nouvelles technologies offrent sans doute à l'élève une plus grande autonomie d'apprentissage et lui donnent la chance de développer ses propres stratégies d'apprentissage.

Compte tenu de l'âge des élèves apprenant une langue vivante qui sont nés à l'époque d'Internet et des technologies mobiles où toute information est accessible en un clic de souris, il faudrait leur offrir un cadre d'apprentissage proche de leurs expériences et intérêts, afin de leur montrer comment ils peuvent, de façon facile et rapide, en développer la connaissance en dehors de l'école. (Łuczak, 2010 : 48)

L'un des postulats de la didactique moderne est d'augmenter l'efficacité des processus d'enseignement et d'apprentissage. Dans l'enseignement des langues étrangères, un moyen important pour améliorer la performance est sans doute l'application des TIC. Ils introduisent une plus grande autonomie d'apprentissage qui développe la compétence médiatique de l'élève, c'est-à-dire sa capacité à rassembler, sélectionner, ordonner, exploiter et gérer l'information. Ayant accès à toutes sortes d'informations, vraies et fausses, utiles et inutiles, il apprend à faire de façon autonome des choix responsables et justes entre les informations qui lui sont offertes.

Certes, parmi les enseignants de langues, il y a autant de partisans que d'opposants de l'utilisation des TIC. La nouvelle culture d'enseignement intègre cependant les TIC dans l'enseignement tout en amenant les enseignants à modifier leur mode de travail et de pensée, à affronter de nouveaux défis face aux besoins toujours croissants des élèves de la génération numérique.

Bibliographie

- Batorowska H. 2009. *Kultura informacyjna w perspektywie zmian w edukacji*, W-wa : Wydawnictwo SBP
- Derfert-Wolf L., *Information literacy - koncepcje i nauczanie umiejętności informacyjnych*. "Biuletyn EBIB" [on-line] 2005, nr 1 (62) [dostęp 22 stycznia 2013] dostępny w World Wide Web : [http://ebib.oss.wroc.pl.2005\(62\)derfert.php](http://ebib.oss.wroc.pl.2005(62)derfert.php)
- Jodłowiec M., Tereszkiwicz A. /réd., 2012. *Dydaktyka języka obcego w okresie przemian*. Kraków : Tertium
- Europejski system opisu kształcenia językowego : uczenie się, nauczanie, ocenianie 2003*, W-wa : Wydawnictwo CODN.
- Kojsa W. / red., 2000 *Homo communicus : szkice pedagogiczne* . Katowice : Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- Jasiewicz J., 2012. *Kompetencje informacyjne młodzieży*, W-wa : Wydawnictwo SBP.
- Języki obce w szkole, R. 2003, nr 6, R. 2010, nr 5.
- Komorowska H., 2005. *Programy nauczania w kształceniu ogólnym i w kształceniu językowym*, W-wa : Fraszka Edukacyjna.
- Kurkowska E.J., 2012. *Edukacja informacyjna w bibliotekach, a rozwój społeczeństwa wiedzy*, W-wa : Wydawnictwo SBP.

- Lewinson P., 1999. *Miękkie ostrze*, trad., H. Jankowska, W-wa : Wyd. Literackie Muza.
- Litteratie* [on-line] [consulté le 22 octobre 2012]: World Wide Web: <http://fr.wikipedia.org/wiki/litteratie>
- Łuczak A., *Innowacyjność uczenia się i nauczania języków obcych- szanse i bariery*, „Języki obce w szkole” 2010, nr 5.
- Migdalska G., Szczucka-Smagowicz M., 2002. *Interkulturowy i interdyscyplinarny program nauczania języka francuskiego dla LO, Liceum profilowanego i technikum : kurs podstawowy i rozszerzony*. W-wa: Wydawnictwo Szkolne PWN.
- Piotrowska E., 2011. *Edukacja informacyjna w polskiej szkole*, W-wa : Wydawnictwo SBP.
- Rozporządzenie MEN z dnia 23 grudnia 2008 w sprawie podstawy programowej*. Dz. U. 2009, nr 4, poz.17
- Żylińska M., 2007. *Postkomunikatywna dydaktyka języków w dobie technologii informacyjnych : teoria i praktyka*, W-wa : Fraszka Edukacyjna.